

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 22 octobre 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14 et 15 octobre 2013

2013 DPA 36 Avenant n°1 au marché de travaux pour la création d'un centre d'animation dans l'ancienne station EDF de la Trinité, 14-18 rue de la Tour des Dames (9e).

Mme Isabelle GACHET, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération 2011 DPA 63 , en date des 26 et 27 septembre 2011, approuvant les modalités de passation du marché de travaux relatif à la réhabilitation de l'ancienne sous station électrique ERDF de la Trinité en Centre d'Animation et en Centrale de production frigorifique 14/18, rue de la Tour des Dames (9ème).

Vu la délibération 2012 DAJ 11, en date des 19 et 20 juin 2012, autorisant M. le Maire de Paris à signer les marchés à conclure avec les attributaires désignés par la commission d'appel d'offres des 10 mai, 22 mai et 5 juin 2012 ;

Vu l'avis favorable émis par la Commission d'Appel d'Offres, en date du 11 juillet 2013;

Vu le projet de délibération, en date du 1er octobre 2013, par lequel M. le Maire de Paris soumet à son approbation la signature d'un avenant n°1 au marché de travaux de l'opération de création d'un centre d'animation dans l'ancienne station EDF, de la Trinité, 14-18 rue de la Tour des Dames, 75009 Paris ;

Vu l'avis du Conseil du 9e arrondissement, en date du 7 octobre 2013 ;

Sur le rapport présenté par Mme Isabelle GACHET, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : La signature de l'avenant n° 1 au marché de travaux de l'opération de création d'un centre d'animation dans l'ancienne station EDF de la Trinité au 14-18 rue de la Tour des Dames, 75009 Paris, est approuvée.

Article 2 : M. le Maire de Paris est autorisé à souscrire l'avenant n° 1 au marché de travaux n° 20121210007656 signé avec l'entreprise Bouygues Bâtiment Ile-de-France pour la réhabilitation de l'ancienne sous-station électrique EDF de la Trinité en centre d'animation 14/18, rue de la Tour des Dames (9ème), portant le montant du marché à 9 241 800,72 euros HT soit 11 053 193,66 euros TTC en valeur avril 2012, avenant dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 23, article 2313, rubrique 411, mission 88000-99-080, du budget d'investissement de la Ville de Paris, exercices 2013 et ultérieurs, sous réserve des décisions de financement.